

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## DÉPARTEMENT DE L'YONNE

### MAIRIE D'AVALLON

#### COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 avril 2016 à 19 h 30

L'an deux mil seize, le sept avril à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Jean-Yves CAULLET, Maire.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

Messieurs et Mesdames Jean-Yves CAULLET, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Isabelle HOUE HUBERDEAU, Claude LABOUREAU, Agnès JOREAU, Gérard GUYARD, Françoise WICKER, Jamilah HABSAOUI, Bernard DESCHAMPS, Françoise BAUDOT, Farid AIT KICHA, Alain COMMARET, Nicole LHERNAULT, Alain GUITTET, Anne-Marie THOMASSIN, Brice BESNARD, Isabelle MARIANI, Denise GALLIMARD, Patric LEBLANC, Aurélie BONIN, Gérard DEMARTINI et Florian LEMOING

#### **Absent(es) représenté(es) :**

Madame Françoise VERMILLARD donne pouvoir à Monsieur Bernard DESCHAMPS

Madame Cécile VIOLLET donne pouvoir à Madame Françoise WICKER

Madame Alice GUNDUZ donne pouvoir à Madame Isabelle MARIANI

Monsieur Rachid EDDAHBI donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD

Madame Sonia PATOURET donne pouvoir à Madame Denise GALLIMARD

Monsieur François Xavier NAULOT donne pouvoir à Monsieur Patrick LEBLANC

**Retard excusé :** Monsieur Farid AIT KICHA (arrivé en cours séance)

**Secrétaire de séance :** Brice BESNARD

*Convocation du 1<sup>er</sup> avril 2016 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.*

#### **1. Procès-verbal de séance du conseil municipal - adoption**

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 4 mars 2016.

#### **2. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal**

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte des décisions prises par le Maire, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

#### **3. Représentation du conseil municipal – information et compte rendu des réunions**

Le conseil municipal entend le rapport de Monsieur LABOUREAU portant sur la réunion préfigurant la mise en place du comité syndical GEMAPI au sein du Parc Naturel Régional du Morvan.

#### ADMINISTRATION GENERALE

#### **4. Parc Naturel Régional du Morvan – comité syndical GEMAPI : désignation du représentant de la ville**

Le conseil municipal procède à la désignation, au scrutin secret, de C. LABOUREAU (titulaire) et F. WICKER (suppléante) pour représenter l'assemblée au sein du comité syndical GEMAPI du PNRM.

#### **5. Communauté de communes Avallon Vézelay Morvan – Elaboration du PLUI : désignation d'un élu référent**

Le conseil municipal procède la désignation, au scrutin secret, d'A. GUITTET (référent titulaire) et de C. BOERIO (référent suppléant) pour participer aux réunions de suivi relatives à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) prescrit par la CCAVM.

#### FINANCES

#### **6. Compte de gestion 2015 - budget principal et budgets annexes**

Le conseil municipal adopte le compte de gestion 2015 du budget principal et des budgets annexes établis par le Trésorier, dont les écritures concordent avec celles des comptes administratifs 2015.

**Résultat du vote :** 22 voix « POUR », 2 voix « CONTRE » : G. DEMARTINI et F. LE MOING et 5 abstentions : D. GALLIMARD (2 voix – pouvoir S. PATOURET), P. LEBLANC (2 voix – pouvoir de FX NAULOT) et A. BONIN

## **7. Compte administratif 2015 - budget principal et budgets annexes**

Sous la présidence de M. BOERIO, désigné, le conseil municipal approuve les comptes administratifs de l'exercice 2015 des budgets principal et annexes, conformes aux comptes de gestion du Trésorier.

Résultat du vote :

- ✓ compte administratif des budgets principal et annexe Espace Victor Hugo : 21 voix « POUR », 2 voix « CONTRE » : G. DEMARTINI et F. LE MOING et 5 abstentions : D. GALLIMARD (2 voix – pouvoir S. PATOURET), P. LEBLANC (2 voix – pouvoir de FX NAULOT) et A. BONIN
- ✓ compte administratif des autres budgets : 21 voix « POUR » et 7 abstentions : D. GALLIMARD (2 voix – pouvoir S. PATOURET), P. LEBLANC (2 voix – pouvoir de FX NAULOT), A. BONIN, G. DEMARTINI et F. LE MOING

## **8. Affectation des résultats 2015**

Le conseil municipal affecte les résultats de la seule section de fonctionnement des comptes administratifs de l'exercice 2015 pour les budgets principal et annexes cinéma, forêt et Espace Victor Hugo.

Résultat du vote :

- ✓ Affectation des résultats pour le budget principal : 22 voix "POUR" - 2 voix « CONTRE » : G. DEMARTINI et F. LE MOING et 5 abstentions : D. GALLIMARD (2 voix – pouvoir S. PATOURET), P. LEBLANC (2 voix – pouvoir de F.X. NAULOT) et A. BONIN
- ✓ Affectation des résultats pour les budgets annexes cinéma, forêt et Espace Victor Hugo : 22 voix "POUR" et 7 abstentions : D. GALLIMARD (2 voix – pouvoir S. PATOURET), P. LEBLANC (2 voix – pouvoir de F.X. NAULOT), A. BONIN, G. DEMARTINI et F. LE MOING

## **9. Rapport annuel sur les cessions et acquisitions immobilières – exercice 2015**

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte au Maire de sa communication du rapport annuel des cessions et acquisitions immobilières.

## **10. Budget primitif exercice 2016 – budget principal et budgets annexes**

Le conseil municipal approuve les budgets primitifs de l'exercice 2016 (budget principal et budgets annexes) qui s'équilibre en dépenses et recettes.

Résultat du vote :

- ✓ Budget principal : 22 voix "POUR" et 7 voix « CONTRE » : D. GALLIMARD (2 voix – pouvoir S. PATOURET), P. LEBLANC (2 voix – pouvoir de F.X. NAULOT), A. BONIN, G. DEMARTINI et F. LE MOING
- ✓ Budgets annexes cinéma et camping : 22 voix "POUR", 5 voix « CONTRE » : D. GALLIMARD (2 voix – pouvoir S. PATOURET), P. LEBLANC (2 voix – pouvoir de F.X. NAULOT), A. BONIN et 2 abstentions : G. DEMARTINI et F. LE MOING.
- ✓ Budgets annexes service de l'eau, service de l'assainissement, lotissement Chemin de Halage, forêt et Espace Victor Hugo : 21 voix "POUR" et 7 abstentions : D. GALLIMARD (2 voix – pouvoir S. PATOURET), P. LEBLANC (2 voix – pouvoir de F.X. NAULOT), A. BONIN, G. DEMARTINI et F. LE MOING.

## **11. Budget primitif principal exercice 2016 – subventions de fonctionnement en faveur des budgets annexes**

Le conseil municipal décide du versement des subventions de fonctionnement en faveur des budgets annexes Cinéma et Espace Victor Hugo et du budget annexe de la Caisse des Ecoles au vu des crédits inscrits au budget primitif principal de l'exercice 2016.

Résultat du vote : 27 voix "POUR" et 2 abstentions : G. DEMARTINI et F. LE MOING.

## **12. Fixation des taux de la fiscalité directe locale – exercice 2016**

Le conseil municipal décide de ne pas modifier et de reconduire les taux d'imposition, fixés depuis 2011, des taxes directes locales pour l'exercice 2016.

Résultat du vote : 27 voix "POUR" et 2 voix « CONTRE » : G. DEMARTINI et F. LE MOING.

**13. Subventions aux établissements publics – exercice 2016 : versement d'acomptes**

Le conseil municipal décide du versement d'un deuxième acompte sur subvention au titre de l'exercice 2016 aux établissements publics EPA CCAS et EPIC Office de tourisme.

Résultat du vote : 26 voix "POUR" et 2 abstentions : G. DEMARTINI et F. LE MOING.

**RESSOURCES HUMAINES**

**14. Personnel communal – recrutement d'un agent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité**

Le conseil municipal décide de recruter pour son service informatique un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, pour une durée d'un an.

Résultat du vote : 23 voix « POUR » et 5 abstentions : D. GALLIMARD (2 voix – pouvoir S. PATOURET), P. LEBLANC (2 voix – pouvoir de FX NAULOT) et A. BONIN

**SERVICES « EAU POTABLE » ET « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »**

**15. Choix de l'attributaire du futur contrat de délégation de service public pour le service d'eau potable**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le choix de la société VEOLIA EAU comme attributaire du futur contrat de délégation d'une durée de 12 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour le service public de l'EAU POTABLE d'Avallon.

**16. Choix de l'attributaire du futur contrat de délégation de service public pour le service d'assainissement collectif**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le choix de la société VEOLIA EAU comme attributaire du futur contrat de délégation d'une durée de 12 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour le service public d'ASSAINISSEMENT COLLECTIF d'Avallon.

**URBANISME – HABITAT ET PATRIMOINE**

**17. Convention relative au transfert des biens immobiliers dans le cadre de la réorganisation des services d'incendie et de secours de l'Yonne – avenant n° 3**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant portant sur la restitution par le SDIS de l'Yonne de deux pavillons vacants, faisant précédemment l'objet d'une mise à disposition, et décide, après déclassement, de réintégrer ces deux parcelles dans le domaine privé de la commune et de mettre en vente ces deux biens.

**18. Acquisition d'un bien par voie de préemption au lieudit « Les Champs des Chaumes »**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de l'acquisition par voie de préemption d'un terrain situé au lieudit « Les Grandes Chaumes », au prix figurant dans la DIA fixé par le vendeur.

**19. Cession d'un bien immobilier situé 1 ruelle d'Auvergne**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la cession de l'ensemble immobilier situé 1 Ruelle d'Auvergne proposée et fixe le prix de vente de ce bien à 160 000 €.

**TOURISME**

**20. EPIC Office de Tourisme d'Avallon – approbation du budget primitif 2016**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2016 de l'EPIC Office de Tourisme présenté, tel qu'il a été adopté par Comité de Direction de l'EPIC le 4 avril 2016.

**ACTION ET ANIMATION CULTURELLES**

**21. Attribution de subventions aux associations à vocation culturelle ou festive – exercice 2016**

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions de fonctionnement, subventions exceptionnelles ou subventions dans le cadre de partenariat aux associations à vocation culturelle ou festive au titre de l'exercice 2016.

## SPORT ET JEUNESSE

### **22. Attribution de subventions aux associations à vocation sportive – exercice 2016**

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions de fonctionnement, subventions exceptionnelles ou subventions dans le cadre de partenariat aux associations à vocation sportive au titre de l'exercice 2016.

### **23. Conventions d'Objectifs en Direction des Clubs et des Actions Sportives (COCAS) et des Structures Associatives proposant des Actions de Loisirs Educatifs (COSALE) – attribution des subventions au titre de l'exercice 2016**

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le montant des subventions dans le cadre des conventions de partenariat dites « COCAS » et « COSALE » au titre de l'exercice 2016.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

### **24. Affaires et questions diverses**

#### **↳ Marché avec la SARL Audio Vidéo Sat 3000 : installation d'un dispositif de vidéo protection – remise des pénalités de retard**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder à la Sarl AUDIO VIDEO SAT 3000 une remise gracieuse de la totalité des pénalités de retard dues suite à un problème d'approvisionnement du matériel.

#### **↳ Délégations d'attributions du conseil municipal au Maire – délibération du 28 avril 2014 : complément apporté à l'alinéa 16**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide, dans un souci de sécurité juridique, de modifier et compléter l'alinéa n° 16 de sa délibération du 28 avril 2014, portant sur la délégation donnée au Maire pour intenter au nom de la commune toutes les actions en justice ou de la défendre dans toutes les actions intentées contre elle.

### **25. Informations du Maire**

Le Maire informe l'assemblée :

- de l'avenant à la convention conclue avec Yonne Arts Vivants pour la mise à disposition des enseignants au profit du conservatoire d'Avallon et des interrogations quant au devenir de cette association
- des actions menées par la Chambre d'Agriculture suite à la décision du conseil municipal de verser un fonds de solidarité pour les agriculteurs – éleveurs (délibération du 24.09.2015)
- d'un bilan sur la fréquentation et les activités du service municipal « Espace Sénior » nouvellement créé
- des remerciements reçus

La séance est levée à 23 h 00.

---